



AGRESSIONS, Verdicts rendus, TENTATIVE D'ÉVASION

Le vendredi 29 avril 2022, les agresseurs de nos collègues de la MA2 et du CDH ont comparus devant le tribunal d'Orléans en comparution immédiate.

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice** était présent afin de soutenir les collègues présents et de suivre l'issue de ses différentes affaires.

Les agresseurs ont reconnu sans aucune difficultés les faits qui leurs étaient reprochés.

Le détenu A adoptera même un comportement plus que désinvolte lors de cette audience. Mais ce dernier voulant faire parler encore plus de lui tentera de s'évader du tribunal et sera maîtrisé.

Les verdicts rendus ont été sans discussion. Les dommages et intérêts attribués seront évolutifs en fonction des différentes évaluations à venir pour les collègues.

Le syndicat local Force Ouvrière Justice regrette quand même que lors de ce moment si difficile pour les agents, qu'il n'y ai eu aucun représentant de l'établissement présent afin de soutenir et d'accompagner le ou les agent (s) présent (s) à travers cette épreuve.

Le lundi 02 mai 2022, les agents de l'équipe ELSP ont mis fin à la tentative d'évasion de la personne détenue K au sein de l'hôpital de la source (CHRO).

En effet, la personne détenue K est amenée à se rendre trois fois par semaine au CHRO pour y subir une dialyse. En plus de subir la dialyse, il s'avère qu'elle est **positive COVID**.

Alors que le service médical demande le démenottage de la personne détenue K pour ses soins, cette dernière simule un malaise avec détresse respiratoire et demande de se rapprocher de la fenêtre pour reprendre ses esprits.

Évidemment, la salle de dialyse se trouvant au rez-de-chaussée la personne détenue a subitement sauté par la fenêtre.

Immédiatement, les trois agents ELSP présents ont réagis avec beaucoup de professionnalisme et ont pu l'intercepter à l'extérieur. Le retour à l'établissement sera ordonné.

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice** constate que l'**Acrobate Dialysé Covidé** du CPOS a de la ressource afin d'essayer de se faire la belle et qu'à chaque fois qu'il faut emmener cet énergumène à l'hôpital pour son bien-être il pose problème.

Et oui, se prenant pour un malin, il joue avec son état sanitaire et se croit tout permis sachant qu'il est incompatible avec le Quartier Disciplinaire mais pas incompatible aux acrobaties.

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice** demande des **Témoignages Officielles de Satisfactions** pour les trois agents ELSP.

Adresse du Bureau local :

Bureau Local Force Ouvrière Justice - CP Orléans-Saran
4024 Ancienne route de Chartres 45770 SARAN

Mail : slpfocpos@gmail.com

Tel : Ligne externe 02.18.69.51.06 / Ligne interne 8106

SLP FO Justice Orléans Saran

Le : 03.05 2022

